

DIPLOME D'UNIVERSITE

PREPARATION

AUX CONCOURS DE CATEGORIE A

2018 - 2019

► ► Objectif

Le D.U. a essentiellement pour objet de préparer les étudiants aux épreuves spécifiques des concours administratifs d'accès au corps de catégorie A de la Fonction Publique (Etat, territoriale et hospitalière) et notamment à celui des Instituts Régionaux d'Administration (IRA), attaché des collectivités territoriales, attaché d'administration hospitalière, directeur d'hôpital, officier de police, officier de gendarmerie, inspecteur des douanes ...

L'enseignement en DU, vise à fournir:

- une formation juridique sur le système administratif (droit de la fonction publique, finances publiques, droit administratif général ...)
- une formation en économie (analyse économique, économie européenne)
- une formation sur les thématiques de gestion comme les ressources humaines, le contrôle de gestion, la nouvelle gestion publique
- une formation sur les thématiques de culture générale et de questions d'actualité
- une formation en termes de méthodologie des concours (note de synthèse, dissertation, préparation à l'oral des concours)

Formation de septembre 2018 à fin avril 2019.

► ► Public concerné

- Les étudiants titulaires d'une licence 3^{ème} année, d'une 1^{ère} année de master ou d'un master.
- Les personnes pouvant bénéficier d'une Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.).

► ► **Compétences acquises à l'issue de la formation**

MANAGEMENT

Gestion des ressources humaines

Manager ; animer et gérer les ressources humaines

Savoir prendre une décision

SUPPORT ADMINISTRATIF

Préparation et suivi de dossiers administratifs dans les domaines de la GRH, des finances ...

Organiser la veille administrative

Instruction de dossiers sur le plan administratif, comptable et de la régularité juridique

Secrétariat de commissions, tenue des échéanciers, préparation et notification des comptes rendus

Notification de décisions individuelles

Rédiger des rapports et des notes de synthèse

Elaboration de statistiques administratives se rapportant à l'activité concernée

SUPPORT JURIDIQUE

Organiser une veille juridique, technique dans un secteur de responsabilité donné

Rédiger des textes juridiques à caractère réglementaire

Suivi des différentes phases de procédures administratives et d'instruction des dossiers contentieux

ANALYSE ECONOMIQUE

Analyse des politiques publiques

Conduite et évaluation de politiques publiques

Analyse de situations économiques

► ► **Frais de la formation**

Paiement des droits universitaires, des droits spécifiques au Diplôme d'Université et éventuellement de la sécurité sociale :

Frais spécifique au DU :

- Etudiant en Formation Initiale (boursier ou non) : 550.00 euros (frais IPAG 300,00 € + frais université 250,00 €)
 - Reprises d'études (FC) sans financement : 850.00 (frais IPAG 600,00 € + frais université 250,00 €)
 - Reprises d'études (FC) avec financement : 1 500.00 € (frais IPAG 1 200,00 € + frais université 250,00 €)
- plus les frais de dossier d'UP&PRO

A cela il faudra ajouter les droits universitaires et éventuellement la sécurité sociale étudiante.

- Droits universitaires : 261.10 € (tarif 2017-2018)
- Sécurité sociale : 217,00 € (tarif 2017-2018)

Les étudiants peuvent éventuellement bénéficier :

. d'une *bourse de l'enseignement supérieur*. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service des bourses du CROUS de Poitiers : 05.49.58.86.00 – courriel : bourses@crous-poitiers.fr

. ou d'une *allocation Diversité dans la fonction publique - informations auprès de la Préfecture de Région/de Département du lieu de résidence*.

► ► **Contrôle des connaissances**

- Examens semestriels sur la base de contrôles continus et terminaux.
- Une seconde session est organisée fin juin.

► ► **Modalité d'inscription**

Vous devez constituer au préalable un **dossier de candidature** qui sera à retourner à la scolarité de l'IPAG.

Retrait du dossier de candidature sur notre site internet ou auprès de notre scolarité.

► ► **Calendrier des examens des dossiers de candidature**

- **Dépôt de candidature du 1^{er} avril au 6 juillet 2018**
- **Les dossiers seront examinés dans un délai d'un mois.**

L'I.P.A.G. envoie un courrier pour donner les résultats (pas de réponse par téléphone)

► ► **Candidats relevant de la Formation Continue**

Sont concernés :

- Demandeurs d'emploi inscrit à Pôle emploi, indemnisé ou non,
- Salariés,
- Agents de la Fonction Publique,
- Bénéficiaires du R.S.A
- Les personnes bénéficiant d'un financement par un organisme (AGEFIPH, Région, etc)

Parallèlement à votre candidature auprès de l'IPAG, vous devez contacter le service commun de l'université, UP&PRO qui vous accompagnera dans votre démarche de reprise d'études au titre de la formation continue.

- Pour toute demande de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), pour une validation totale ou partielle du diplôme, ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) pour une entrée en formation sans avoir le titre requis (ex : licence 2^{ème} année pour entrer en licence 3^{ème} année). Contacter UP&PRO.

Tél. 05.49.45.44.60 - courriel : up-pro.vae-re@univ-poitiers.fr - <http://uppro.univ-poitiers.fr/>

► ► Programme du DU A, année universitaire 2018-2019

Désignation cours		CM/TD
Semestre 1		
Questions administratives et juridiques		
Unité 1	Finances de l'Etat et finances locales	20
	Science administrative et droit administratif	20
	Commande publique	24
	Droit de la décentralisation	12
Questions d'actualité économique et sociale		
Unité 2	Questions d'actualité de l'Etat	14
	Politiques économiques	23
	Acteurs et système de protection sociale	20
Total		133
Semestre 2		
Management et mises en situation professionnelle		
Unité 3	GRH	23
	Management public	18
	Evaluation des politiques publiques	15
	Institutions européennes	15
Méthodologie des concours		
Unité 4	Préparation écrite des concours	16
	Préparation orale des concours	12
Total		99
TOTAL GENERAL		232

► ► ► **Rentrée de la formation prévue le 10 septembre 2018** ◀ ◀ ◀

www.univ-poitiers.fr

IPAG

2 rue Jean Carbonnier | Bât. A1 | TSA 81100 | 86073 POITIERS Cedex 9 | FRANCE |
+33 05 49 45 40 90 | ipag@univ-poitiers.fr | ipag.univ-poitiers.fr

